

Placements exotiques : on vous cache souvent le vrai risque

Source : Capital

24/07/2014 à 11:37 / Mis à jour le 24/07/2014 à 13:11



En vogue, les «actifs réels» se veulent rassurants. Mais, qu'il s'agisse de métal précieux ou de bouteilles de vin, ce sont le plus souvent de bien mauvaises affaires.

Vins fins, pierres précieuses, forêts ou montres de collection... Certes, il n'y a rien d'illégal à commercialiser de telles marchandises. Mais de là à les faire passer pour des placements pleins d'avenir ! Rareté, sécurité, gain garanti : à en croire certains de leurs promoteurs, ces produits exotiques cumulent pourtant les atouts. Des arguments qui, à force d'être rabâchés, finissent par faire mouche. «Alors que ce type de placements dépassait rarement 5% de la valeur des patrimoines, leur part atteint désormais 30% chez certains épargnants», déplore **Jean-Pierre Rondeau**, président de la Compagnie des CGPI, une association de conseillers financiers.

Aucune autorité ne régule la valorisation de ces marchandises

A trop sortir des sentiers battus, ces investisseurs s'exposent à de sévères déconvenues, car la dure réalité ne colle presque jamais au discours bien rodé des commerciaux. Premier argument mis en avant : «La demande est plus forte que l'offre, ça ne peut que grimper»! «Le diamant est un placement refuge dont la valeur augmente dans le temps et est imperméable à la volatilité des marchés», lit-on par exemple sur Diamants-invest.com, site de vente en ligne de cette pierre précieuse. Même optimisme invétéré chez les vendeurs de vins, pour peu qu'il s'agisse de châteaux renommés (Latour, Pétrus ou Romanée-Conti), prisés des consommateurs chinois. «Un potentiel de gain élevé», promet ainsi le site Patriwine, qui permet, moyennant 10.000 euros de mise, de se constituer une cave «clés en main». Il faut dire que ces cols de prestige, que certains amateurs osent encore boire, ne peuvent que se raréfier... Seulement voilà. «Comme n'importe quel actif, ces produits restent sensibles à la conjoncture économique», rappelle **Jean-Pierre Rondeau**. Le diamant, qui avait déjà connu un krach en 1985, a ainsi vu son cours refluer de 10% en 2008, au plus fort de la crise financière. Quant aux vins, après des années de folle envolée, leurs cours se sont plus qu'assagis, y compris pour les grandes appellations. «Ma cave a perdu 22% de sa valeur depuis février 2012», témoigne une cliente de Patriwine. Quant à sa caisse de Lafite Rothschild 2008, achetée 14.835 euros, elle n'en vaut plus aujourd'hui que 10.043 euros, soit 32,30% de moins. Sans parler du métal jaune, qui a, lui, vu sa valeur dévisser de 29% en 2013. On a déjà connu de meilleurs placements anticrise !

Et encore, si les prix annoncés étaient réellement transparents. Mais c'est l'autre souci de ces «actifs réels» : contrairement aux marchés d'actions, leurs cours ne sont surveillés par aucune autorité indépendante et s'avèrent pour le moins opaques. Dans le vin, par exemple, les valorisations se fondent tantôt sur le Liv-ex, indice anglais dédié aux bordeaux, tantôt sur une cote établie par le courtier français iDealwine. Quand ce n'est pas à partir des résultats, difficiles à vérifier, de ventes aux enchères, comme dans le cas du fonds luxembourgeois Nobles Crus, soupçonné d'avoir surcoté ses millésimes afin d'afficher des performances

positives. Même débat avec le diamant, pour lequel les intermédiaires se fondent soit sur le Rapaport, soit sur l'Idex Polished Diamond, deux indices tout aussi privés l'un que l'autre. Sur le site Investdiamond.com, qui propose l'achat de parts de diamants, ce sont par exemple les vendeurs qui fixent leurs prix. «En injectant ou en retirant des pierres dans le circuit, nous veillons à coller au Rapaport à plus ou moins 2%», promet cependant son fondateur, Jean-François Faure. Au bout du compte, le résultat est le même. «Ces prix non régulés n'offrent qu'une garantie relative», résume Natalie Lemaire, en charge des relations avec les épargnants à l'AMF.

Mais le pire, c'est quand finit par éclater la bulle spéculative qui avait jusqu'ici permis d'écouler ces placements. A l'inverse des actions, que l'on peut céder vite et dans de gros volumes, la plupart d'entre eux sont en effet... illiquides.

Résultat : vous voyez leur cours s'effondrer, sans pouvoir vous en séparer. L'épargne placée par les investisseurs de Nobles Crus est ainsi bloquée depuis mi-2013, sur décision du gendarme boursier luxembourgeois. Le temps pour le gérant de liquider, si possible en limitant la casse, ses stocks. Quant à récupérer directement la marchandise, plutôt que sa contre-valeur en euros, autant ne pas trop y compter. «Il faudrait sortir les pierres des ports francs de Genève où elles sont stockées, ce qui entraînerait automatiquement le paiement de la TVA de 20%», avertit ainsi Jean-François Faure, d'Investdiamond. Et encore, ces petits soucis ne sont rien face à ceux promis par le dernier placement à la mode : la forêt, de préférence tropicale. Artal Forest vend ainsi des parcelles de massifs de teck au Costa Rica, censées rapporter au moins 8% par an, quand Forest Finance met en avant l'acacia (5 à 6% de rendement) ou le cacaoyer (5 à 7%). La belle affaire, quand on sait que les premières coupes (et donc les hypothétiques revenus) ne surviennent pas avant trois à vingt ans...

Charlotte Simoni